

Les elections provinciales

Le "Courrier du Canada" pour 50 cts

A partir de ce jour, nous adresserons le Courrier du Canada, édition quotidienne, jusqu'à la fin des prochaines élections provinciales, à quiconque nous enverra la modeste somme de cinquante centes.

ADMINISTRATION, 20, RUE DE LA FABRIQUE, Québec, 18 janvier 1897.

QUEBEC MARDI, 2 FEVRIER 1897

Un brillant debut

Le "Clairon" et le departement des terres de la Couronne

Le Clairon, journal libéral, vient de faire son apparition dans notre ville. Son début promet. On trouve à sa première page deux articles de rédaction.

Un intitulé: "Pour rendre M. Chapuis heureux, n'est qu'une réédition des chiffres mensongers du Soleil au sujet des dépenses du nouveau ministère de la colonisation et des mines, chiffres que nous avons déjà démolis. L'autre traite des dépenses du département des terres de la Couronne.

L'article consiste en une comparaison entre les revenus et les dépenses des Terres de la Couronne à Ontario et à Québec. Rien de plus fallacieux que cette comparaison où les données ne sont pas les mêmes dans les deux cas. Un parallèle de ce genre ne prouve absolument rien.

Mais, par exemple, ce qui est proéminent, ce qui est écrasant pour les rouges, c'est la comparaison entre le régime conservateur et le régime libéral dans la province de Québec.

Nous allons mettre ces chiffres accusateurs sur le nez des impudents du Clairon. En 1886, dernière année du gouvernement Ross, les dépenses de ce département, en dehors des salaires et des contingents, étaient de \$130,000.

Table with 2 columns: Year, Expenses. Rows for 1888, 1889, 1890, 1891, 1892, 1893.

En comparant ces derniers chiffres avec celui du régime Ross, on a ce résultat: Dépenses du département des Terres en 1891, \$287,875.

Table with 2 columns: Year, Expenses. Rows for 1891, 1892, 1893, 1894, 1895, 1896.

Les conservateurs ont donc diminué les dépenses du département des terres de la couronne de \$102,936.

Et remarquez bien que, tout en dépensant moins, le gouvernement conservateur a peu près de revenu. En 1891 le revenu du département des terres n'était que de \$742,544, avec une dépense de \$287,000.

fier d'un aussi magnifique résultat. Nos adversaires vont-ils trouver un mot à dire contre ces chiffres inattaquables?

Nous défions le Clairon de les reproduire dans ses colonnes. Voilà un joli commencement pour le bébé de M. Marcel Chabot.

QUELQUES OBSERVATIONS

Sur le discours de M. Laurier au banquet de Montreal

M. Laurier fait l'éloge de son projet de règlement. C'était dans l'ordre. Il y a longtemps que l'on a fait ressortir tout ce qu'il y a d'illusoire et de dérisoire dans les prétendues concessions de M. Greenway.

Comment prendra-t-on sérieux la promesse de M. Greenway de donner aux catholiques une représentation dans le bureau de l'éducation et un inspecteur catholique?

Les promesses de M. Greenway, tout le monde sait ce qu'elles valent. Supposons que, cette fois, elles soient sincères, en quoi cette représentation changera-t-elle la position des catholiques?

Or, l'efficacité d'une représentation vient du caractère et du nombre des représentants. Si M. Greenway donne aux catholiques un représentant sur dix ou un sur six dans un bureau d'éducation, que pourra ce représentant si intelligent qui le suppose? Qu'a pu faire M. James Prendergast, représentant des catholiques dans le ministère Greenway, pour sauver les intérêts des siens, en 1890?

Un autre, l'efficacité d'une représentation vient du caractère et du nombre des représentants. Si M. Greenway donne aux catholiques un représentant sur dix ou un sur six dans un bureau d'éducation, que pourra ce représentant si intelligent qui le suppose?

Un autre, l'efficacité d'une représentation vient du caractère et du nombre des représentants. Si M. Greenway donne aux catholiques un représentant sur dix ou un sur six dans un bureau d'éducation, que pourra ce représentant si intelligent qui le suppose?

Un autre, l'efficacité d'une représentation vient du caractère et du nombre des représentants. Si M. Greenway donne aux catholiques un représentant sur dix ou un sur six dans un bureau d'éducation, que pourra ce représentant si intelligent qui le suppose?

Un autre, l'efficacité d'une représentation vient du caractère et du nombre des représentants. Si M. Greenway donne aux catholiques un représentant sur dix ou un sur six dans un bureau d'éducation, que pourra ce représentant si intelligent qui le suppose?

Un autre, l'efficacité d'une représentation vient du caractère et du nombre des représentants. Si M. Greenway donne aux catholiques un représentant sur dix ou un sur six dans un bureau d'éducation, que pourra ce représentant si intelligent qui le suppose?

Un autre, l'efficacité d'une représentation vient du caractère et du nombre des représentants. Si M. Greenway donne aux catholiques un représentant sur dix ou un sur six dans un bureau d'éducation, que pourra ce représentant si intelligent qui le suppose?

Un autre, l'efficacité d'une représentation vient du caractère et du nombre des représentants. Si M. Greenway donne aux catholiques un représentant sur dix ou un sur six dans un bureau d'éducation, que pourra ce représentant si intelligent qui le suppose?

Un autre, l'efficacité d'une représentation vient du caractère et du nombre des représentants. Si M. Greenway donne aux catholiques un représentant sur dix ou un sur six dans un bureau d'éducation, que pourra ce représentant si intelligent qui le suppose?

Un autre, l'efficacité d'une représentation vient du caractère et du nombre des représentants. Si M. Greenway donne aux catholiques un représentant sur dix ou un sur six dans un bureau d'éducation, que pourra ce représentant si intelligent qui le suppose?

Un autre, l'efficacité d'une représentation vient du caractère et du nombre des représentants. Si M. Greenway donne aux catholiques un représentant sur dix ou un sur six dans un bureau d'éducation, que pourra ce représentant si intelligent qui le suppose?

Un autre, l'efficacité d'une représentation vient du caractère et du nombre des représentants. Si M. Greenway donne aux catholiques un représentant sur dix ou un sur six dans un bureau d'éducation, que pourra ce représentant si intelligent qui le suppose?

Un autre, l'efficacité d'une représentation vient du caractère et du nombre des représentants. Si M. Greenway donne aux catholiques un représentant sur dix ou un sur six dans un bureau d'éducation, que pourra ce représentant si intelligent qui le suppose?

Un autre, l'efficacité d'une représentation vient du caractère et du nombre des représentants. Si M. Greenway donne aux catholiques un représentant sur dix ou un sur six dans un bureau d'éducation, que pourra ce représentant si intelligent qui le suppose?

Un autre, l'efficacité d'une représentation vient du caractère et du nombre des représentants. Si M. Greenway donne aux catholiques un représentant sur dix ou un sur six dans un bureau d'éducation, que pourra ce représentant si intelligent qui le suppose?

Un autre, l'efficacité d'une représentation vient du caractère et du nombre des représentants. Si M. Greenway donne aux catholiques un représentant sur dix ou un sur six dans un bureau d'éducation, que pourra ce représentant si intelligent qui le suppose?

Un autre, l'efficacité d'une représentation vient du caractère et du nombre des représentants. Si M. Greenway donne aux catholiques un représentant sur dix ou un sur six dans un bureau d'éducation, que pourra ce représentant si intelligent qui le suppose?

gés de taxes et ne paient-ils pas largement déjà ceux qui se chargent de faire à leur place et en leur nom l'éducation de leurs enfants?

Le gouvernement Greenway n'a-t-il promis à M. Laurier de faire voter les fonds nécessaires pour payer des catéchistes dans toutes les écoles où il y a eu des enfants catholiques?

Le gouvernement Greenway n'a-t-il promis à M. Laurier de faire voter les fonds nécessaires pour payer des catéchistes dans toutes les écoles où il y a eu des enfants catholiques?

Le gouvernement Greenway n'a-t-il promis à M. Laurier de faire voter les fonds nécessaires pour payer des catéchistes dans toutes les écoles où il y a eu des enfants catholiques?

Le gouvernement Greenway n'a-t-il promis à M. Laurier de faire voter les fonds nécessaires pour payer des catéchistes dans toutes les écoles où il y a eu des enfants catholiques?

Le gouvernement Greenway n'a-t-il promis à M. Laurier de faire voter les fonds nécessaires pour payer des catéchistes dans toutes les écoles où il y a eu des enfants catholiques?

Le gouvernement Greenway n'a-t-il promis à M. Laurier de faire voter les fonds nécessaires pour payer des catéchistes dans toutes les écoles où il y a eu des enfants catholiques?

Le gouvernement Greenway n'a-t-il promis à M. Laurier de faire voter les fonds nécessaires pour payer des catéchistes dans toutes les écoles où il y a eu des enfants catholiques?

Le gouvernement Greenway n'a-t-il promis à M. Laurier de faire voter les fonds nécessaires pour payer des catéchistes dans toutes les écoles où il y a eu des enfants catholiques?

Le gouvernement Greenway n'a-t-il promis à M. Laurier de faire voter les fonds nécessaires pour payer des catéchistes dans toutes les écoles où il y a eu des enfants catholiques?

Le gouvernement Greenway n'a-t-il promis à M. Laurier de faire voter les fonds nécessaires pour payer des catéchistes dans toutes les écoles où il y a eu des enfants catholiques?

Le gouvernement Greenway n'a-t-il promis à M. Laurier de faire voter les fonds nécessaires pour payer des catéchistes dans toutes les écoles où il y a eu des enfants catholiques?

Le gouvernement Greenway n'a-t-il promis à M. Laurier de faire voter les fonds nécessaires pour payer des catéchistes dans toutes les écoles où il y a eu des enfants catholiques?

Le gouvernement Greenway n'a-t-il promis à M. Laurier de faire voter les fonds nécessaires pour payer des catéchistes dans toutes les écoles où il y a eu des enfants catholiques?

Le gouvernement Greenway n'a-t-il promis à M. Laurier de faire voter les fonds nécessaires pour payer des catéchistes dans toutes les écoles où il y a eu des enfants catholiques?

Le gouvernement Greenway n'a-t-il promis à M. Laurier de faire voter les fonds nécessaires pour payer des catéchistes dans toutes les écoles où il y a eu des enfants catholiques?

Le gouvernement Greenway n'a-t-il promis à M. Laurier de faire voter les fonds nécessaires pour payer des catéchistes dans toutes les écoles où il y a eu des enfants catholiques?

Le gouvernement Greenway n'a-t-il promis à M. Laurier de faire voter les fonds nécessaires pour payer des catéchistes dans toutes les écoles où il y a eu des enfants catholiques?

Le gouvernement Greenway n'a-t-il promis à M. Laurier de faire voter les fonds nécessaires pour payer des catéchistes dans toutes les écoles où il y a eu des enfants catholiques?

Le gouvernement Greenway n'a-t-il promis à M. Laurier de faire voter les fonds nécessaires pour payer des catéchistes dans toutes les écoles où il y a eu des enfants catholiques?

Le gouvernement Greenway n'a-t-il promis à M. Laurier de faire voter les fonds nécessaires pour payer des catéchistes dans toutes les écoles où il y a eu des enfants catholiques?

Le gouvernement Greenway n'a-t-il promis à M. Laurier de faire voter les fonds nécessaires pour payer des catéchistes dans toutes les écoles où il y a eu des enfants catholiques?

Le gouvernement Greenway n'a-t-il promis à M. Laurier de faire voter les fonds nécessaires pour payer des catéchistes dans toutes les écoles où il y a eu des enfants catholiques?

Le gouvernement Greenway n'a-t-il promis à M. Laurier de faire voter les fonds nécessaires pour payer des catéchistes dans toutes les écoles où il y a eu des enfants catholiques?

Voilà le résumé du bilan des libéraux pour six mois de pouvoir. Le Globe a bien raison de demander: si les libéraux ont pu faire tout cela en six mois, que ne feront-ils pas en cinq ans?

Encore un dementi

Cette école publique de St-Norbert

Les journaux rouges se démènent comme le diable dans l'eau bénite, pour faire croire au peuple que les habitants du Manitoba, à part les extrémistes—lisez Mgr Langevin et tous les vrais catholiques qui le suivent—approuvent l'inique règlement scolaire Laurier-Greenway, et ils ont même poussé l'effronterie jusqu'à affirmer qu'ils avaient établi dernièrement une école publique, sous l'empire de ce règlement, dans la paroisse française de Saint-Norbert.

Un nommé White voulait une école publique, une école anglaise, au lieu et place de l'école catholique qu'il y a actuellement dans la localité; et afin d'arriver à son but et s'emparer de la maison d'école actuelle, qui appartient à l'arrondissement scolaire catholique, cet individu s'adressa au gouvernement Greenway pour demander l'élection de trois commissaires favorables à ce projet.

Il se rendit donc à l'assemblée pour protester et se protéger. Forcés par la loi, ils durent se former en assemblée, et là, sous la présidence de notre ami, M. Victor Mayer, préfet de la municipalité de Saint-Norbert, ils élurent trois commissaires, pour établir une école publique à la place. Tous moins deux ou trois, sont opposés au système scolaire libéral Laurier-Greenway et ils tiennent à leur école catholique française, dans laquelle, d'ailleurs, on enseigne aussi de l'anglais.

Il se rendit donc à l'assemblée pour protester et se protéger. Forcés par la loi, ils durent se former en assemblée, et là, sous la présidence de notre ami, M. Victor Mayer, préfet de la municipalité de Saint-Norbert, ils élurent trois commissaires, pour établir une école publique à la place.

Il se rendit donc à l'assemblée pour protester et se protéger. Forcés par la loi, ils durent se former en assemblée, et là, sous la présidence de notre ami, M. Victor Mayer, préfet de la municipalité de Saint-Norbert, ils élurent trois commissaires, pour établir une école publique à la place.

Il se rendit donc à l'assemblée pour protester et se protéger. Forcés par la loi, ils durent se former en assemblée, et là, sous la présidence de notre ami, M. Victor Mayer, préfet de la municipalité de Saint-Norbert, ils élurent trois commissaires, pour établir une école publique à la place.

Il se rendit donc à l'assemblée pour protester et se protéger. Forcés par la loi, ils durent se former en assemblée, et là, sous la présidence de notre ami, M. Victor Mayer, préfet de la municipalité de Saint-Norbert, ils élurent trois commissaires, pour établir une école publique à la place.

Il se rendit donc à l'assemblée pour protester et se protéger. Forcés par la loi, ils durent se former en assemblée, et là, sous la présidence de notre ami, M. Victor Mayer, préfet de la municipalité de Saint-Norbert, ils élurent trois commissaires, pour établir une école publique à la place.

Il se rendit donc à l'assemblée pour protester et se protéger. Forcés par la loi, ils durent se former en assemblée, et là, sous la présidence de notre ami, M. Victor Mayer, préfet de la municipalité de Saint-Norbert, ils élurent trois commissaires, pour établir une école publique à la place.

Il se rendit donc à l'assemblée pour protester et se protéger. Forcés par la loi, ils durent se former en assemblée, et là, sous la présidence de notre ami, M. Victor Mayer, préfet de la municipalité de Saint-Norbert, ils élurent trois commissaires, pour établir une école publique à la place.

Il se rendit donc à l'assemblée pour protester et se protéger. Forcés par la loi, ils durent se former en assemblée, et là, sous la présidence de notre ami, M. Victor Mayer, préfet de la municipalité de Saint-Norbert, ils élurent trois commissaires, pour établir une école publique à la place.

Il se rendit donc à l'assemblée pour protester et se protéger. Forcés par la loi, ils durent se former en assemblée, et là, sous la présidence de notre ami, M. Victor Mayer, préfet de la municipalité de Saint-Norbert, ils élurent trois commissaires, pour établir une école publique à la place.

Il se rendit donc à l'assemblée pour protester et se protéger. Forcés par la loi, ils durent se former en assemblée, et là, sous la présidence de notre ami, M. Victor Mayer, préfet de la municipalité de Saint-Norbert, ils élurent trois commissaires, pour établir une école publique à la place.

Il se rendit donc à l'assemblée pour protester et se protéger. Forcés par la loi, ils durent se former en assemblée, et là, sous la présidence de notre ami, M. Victor Mayer, préfet de la municipalité de Saint-Norbert, ils élurent trois commissaires, pour établir une école publique à la place.

Il se rendit donc à l'assemblée pour protester et se protéger. Forcés par la loi, ils durent se former en assemblée, et là, sous la présidence de notre ami, M. Victor Mayer, préfet de la municipalité de Saint-Norbert, ils élurent trois commissaires, pour établir une école publique à la place.

Il se rendit donc à l'assemblée pour protester et se protéger. Forcés par la loi, ils durent se former en assemblée, et là, sous la présidence de notre ami, M. Victor Mayer, préfet de la municipalité de Saint-Norbert, ils élurent trois commissaires, pour établir une école publique à la place.

Il se rendit donc à l'assemblée pour protester et se protéger. Forcés par la loi, ils durent se former en assemblée, et là, sous la présidence de notre ami, M. Victor Mayer, préfet de la municipalité de Saint-Norbert, ils élurent trois commissaires, pour établir une école publique à la place.

Il se rendit donc à l'assemblée pour protester et se protéger. Forcés par la loi, ils durent se former en assemblée, et là, sous la présidence de notre ami, M. Victor Mayer, préfet de la municipalité de Saint-Norbert, ils élurent trois commissaires, pour établir une école publique à la place.

Il se rendit donc à l'assemblée pour protester et se protéger. Forcés par la loi, ils durent se former en assemblée, et là, sous la présidence de notre ami, M. Victor Mayer, préfet de la municipalité de Saint-Norbert, ils élurent trois commissaires, pour établir une école publique à la place.

Il se rendit donc à l'assemblée pour protester et se protéger. Forcés par la loi, ils durent se former en assemblée, et là, sous la présidence de notre ami, M. Victor Mayer, préfet de la municipalité de Saint-Norbert, ils élurent trois commissaires, pour établir une école publique à la place.

Il se rendit donc à l'assemblée pour protester et se protéger. Forcés par la loi, ils durent se former en assemblée, et là, sous la présidence de notre ami, M. Victor Mayer, préfet de la municipalité de Saint-Norbert, ils élurent trois commissaires, pour établir une école publique à la place.

Vive la protection

Car le libre-échange est synonyme de pauvreté et misère. Nos manufacturiers devant la commission du tarif

Ottawa, 2.—La commission du tarif s'est réunie de nouveau, samedi, et a entendu les représentants des manufacturiers de sucre et de coton et les chimistes. A la requête des députations les audiences ont été privées, mais on sait que les intéressés considèrent satisfaisant le tarif actuel et ne doit pas être modifié en ce qui a trait aux intérêts représentés par les délégués.

Les industriels de sucre et de coton et les chimistes, B. T. Rogers, de Vancouver, C. A., et T. M. Cutler, d'Halifax. Les délégués ont demandé que l'imposition sur les sucres soit maintenue telle qu'elle existe actuellement.

La première députation représentant les industries sucrières et était composée de MM. le sénateur Drummond, S. F. Stairs, ex-M. P., W. W. Watson, E. Baumgarten, T. Labatt, G. N. Green-shields, B. T. Rogers, de Vancouver, C. A., et T. M. Cutler, d'Halifax.

Les délégués ont demandé que l'imposition sur les sucres soit maintenue telle qu'elle existe actuellement. Les manufacturiers de coton étaient représentés par MM. Parks, de St-Jean; Gault et Lionie, de la Dominion Cotton Co., de Montréal; R. R. Stevenson et Simpson, de Valleyfield; Owen, de la Colored Cotton Co., de David Morrice, jr., de la Printed Goods Co. Ils ont énergiquement proclamé que toute réduction de tarif les ruinerait sans misericorde.

Les délégués ont demandé que l'imposition sur les sucres soit maintenue telle qu'elle existe actuellement. Les manufacturiers de coton étaient représentés par MM. Parks, de St-Jean; Gault et Lionie, de la Dominion Cotton Co., de Montréal; R. R. Stevenson et Simpson, de Valleyfield; Owen, de la Colored Cotton Co., de David Morrice, jr., de la Printed Goods Co. Ils ont énergiquement proclamé que toute réduction de tarif les ruinerait sans misericorde.

Les délégués ont demandé que l'imposition sur les sucres soit maintenue telle qu'elle existe actuellement. Les manufacturiers de coton étaient représentés par MM. Parks, de St-Jean; Gault et Lionie, de la Dominion Cotton Co., de Montréal; R. R. Stevenson et Simpson, de Valleyfield; Owen, de la Colored Cotton Co., de David Morrice, jr., de la Printed Goods Co. Ils ont énergiquement proclamé que toute réduction de tarif les ruinerait sans misericorde.

Les délégués ont demandé que l'imposition sur les sucres soit maintenue telle qu'elle existe actuellement. Les manufacturiers de coton étaient représentés par MM. Parks, de St-Jean; Gault et Lionie, de la Dominion Cotton Co., de Montréal; R. R. Stevenson et Simpson, de Valleyfield; Owen, de la Colored Cotton Co., de David Morrice, jr., de la Printed Goods Co. Ils ont énergiquement proclamé que toute réduction de tarif les ruinerait sans misericorde.

Les délégués ont demandé que l'imposition sur les sucres soit maintenue telle qu'elle existe actuellement. Les manufacturiers de coton étaient représentés par MM. Parks, de St-Jean; Gault et Lionie, de la Dominion Cotton Co., de Montréal; R. R. Stevenson et Simpson, de Valleyfield; Owen, de la Colored Cotton Co., de David Morrice, jr., de la Printed Goods Co. Ils ont énergiquement proclamé que toute réduction de tarif les ruinerait sans misericorde.

Les délégués ont demandé que l'imposition sur les sucres soit maintenue telle qu'elle existe actuellement. Les manufacturiers de coton étaient représentés par MM. Parks, de St-Jean; Gault et Lionie, de la Dominion Cotton Co., de Montréal; R. R. Stevenson et Simpson, de Valleyfield; Owen, de la Colored Cotton Co., de David Morrice, jr., de la Printed Goods Co. Ils ont énergiquement proclamé que toute réduction de tarif les ruinerait sans misericorde.

Les délégués ont demandé que l'imposition sur les sucres soit maintenue telle qu'elle existe actuellement. Les manufacturiers de coton étaient représentés par MM. Parks, de St-Jean; Gault et Lionie, de la Dominion Cotton Co., de Montréal; R. R. Stevenson et Simpson, de Valleyfield; Owen, de la Colored Cotton Co., de David Morrice, jr., de la Printed Goods Co. Ils ont énergiquement proclamé que toute réduction de tarif les ruinerait sans misericorde.

Les délégués ont demandé que l'imposition sur les sucres soit maintenue telle qu'elle existe actuellement. Les manufacturiers de coton étaient représentés par MM. Parks, de St-Jean; Gault et Lionie, de la Dominion Cotton Co., de Montréal; R. R. Stevenson et Simpson, de Valleyfield; Owen, de la Colored Cotton Co., de David Morrice, jr., de la Printed Goods Co. Ils ont énergiquement proclamé que toute réduction de tarif les ruinerait sans misericorde.

Les délégués ont demandé que l'imposition sur les sucres soit maintenue telle qu'elle existe actuellement. Les manufacturiers de coton étaient représentés par MM. Parks, de St-Jean; Gault et Lionie, de la Dominion Cotton Co., de Montréal; R. R. Stevenson et Simpson, de Valleyfield; Owen, de la Colored Cotton Co., de David Morrice, jr., de la Printed Goods Co. Ils ont énergiquement proclamé que toute réduction de tarif les ruinerait sans misericorde.

Les délégués ont demandé que l'imposition sur les sucres soit maintenue telle qu'elle existe actuellement. Les manufacturiers de coton étaient représentés par MM. Parks, de St-Jean; Gault et Lionie, de la Dominion Cotton Co., de Montréal; R. R. Stevenson et Simpson, de Valleyfield; Owen, de la Colored Cotton Co., de David Morrice, jr., de la Printed Goods Co. Ils ont énergiquement proclamé que toute réduction de tarif les ruinerait sans misericorde.

Les délégués ont demandé que l'imposition sur les sucres soit maintenue telle qu'elle existe actuellement. Les manufacturiers de coton étaient représentés par MM. Parks, de St-Jean; Gault et Lionie, de la Dominion Cotton Co., de Montréal; R. R. Stevenson et Simpson, de Valleyfield; Owen, de la Colored Cotton Co., de David Morrice, jr., de la Printed Goods Co. Ils ont énergiquement proclamé que toute réduction de tarif les ruinerait sans misericorde.

Les délégués ont demandé que l'imposition sur les sucres soit maintenue telle qu'elle existe actuellement. Les manufacturiers de coton étaient représentés par MM. Parks, de St-Jean; Gault et Lionie, de la Dominion Cotton Co., de Montréal; R. R. Stevenson et Simpson, de Valleyfield; Owen, de la Colored Cotton Co., de David Morrice, jr., de la Printed Goods Co. Ils ont énergiquement proclamé que toute réduction de tarif les ruinerait sans misericorde.

Les délégués ont demandé que l'imposition sur les sucres soit maintenue telle qu'elle existe actuellement. Les manufacturiers de coton étaient représentés par MM. Parks, de St-Jean; Gault et Lionie, de la Dominion Cotton Co., de Montréal; R. R. Stevenson et Simpson, de Valleyfield; Owen, de la Colored Cotton Co., de David Morrice, jr., de la Printed Goods Co. Ils ont énergiquement proclamé que toute réduction de tarif les ruinerait sans misericorde.

Les délégués ont demandé que l'imposition sur les sucres soit maintenue telle qu'elle existe actuellement. Les manufacturiers de coton étaient représentés par MM. Parks, de St-Jean; Gault et Lionie, de la Dominion Cotton Co., de Montréal; R. R. Stevenson et Simpson, de Valleyfield; Owen, de la Colored Cotton Co., de David Morrice, jr., de la Printed Goods Co. Ils ont énergiquement proclamé que toute réduction de tarif les ruinerait sans misericorde.

Les délégués ont demandé que l'imposition sur les sucres soit maintenue telle qu'elle existe actuellement. Les manufacturiers de coton étaient représentés par MM. Parks, de St-Jean; Gault et Lionie, de la Dominion Cotton Co., de Montréal; R. R. Stevenson et Simpson, de Valleyfield; Owen, de la Colored Cotton Co., de David Morrice, jr., de la Printed Goods Co. Ils ont énergiquement proclamé que toute réduction de tarif les ruinerait sans misericorde.

Les délégués ont demandé que l'imposition sur les sucres soit maintenue telle qu'elle existe actuellement. Les manufacturiers de coton étaient représentés par MM. Parks, de St-Jean; Gault et Lionie, de la Dominion Cotton Co., de Montréal; R. R. Stevenson et Simpson, de Valleyfield; Owen, de la Colored Cotton Co., de David Morrice, jr., de la Printed Goods Co. Ils ont énergiquement proclamé que toute réduction de tarif les ruinerait sans misericorde.

Les délégués ont demandé que l'imposition sur les sucres soit maintenue telle qu'elle existe actuellement. Les manufacturiers de coton étaient représentés par MM. Parks, de St-Jean; Gault et Lionie, de la Dominion Cotton Co., de Montréal; R. R. Stevenson et Simpson, de Valleyfield; Owen, de la Colored Cotton Co., de David Morrice, jr., de la Printed Goods Co. Ils ont énergiquement proclamé que toute réduction de tarif les ruinerait sans misericorde.

Les délégués ont demandé que l'imposition sur les sucres soit maintenue telle qu'elle existe actuellement. Les manufacturiers de coton étaient représentés par MM. Parks, de St-Jean; Gault et Lionie, de la Dominion Cotton Co., de Montréal; R. R. Stevenson et Simpson, de Valleyfield; Owen, de la Colored Cotton Co., de David Morrice, jr., de la Printed Goods Co. Ils ont énergiquement proclamé que toute réduction de tarif les ruinerait sans misericorde.

Les délégués ont demandé que l'imposition sur les sucres soit maintenue telle qu'elle existe actuellement. Les manufacturiers de coton étaient représentés par MM. Parks, de St-Jean; Gault et Lionie, de la Dominion Cotton Co., de Montréal; R. R. Stevenson et Simpson, de Valleyfield; Owen, de la Colored Cotton Co., de David Morrice, jr., de la Printed Goods Co. Ils ont énergiquement proclamé que toute réduction de tarif les ruinerait sans misericorde.

Compagnie Chinic QUEBEC

ANCIENNE MAISON METHOT FONDÉE EN 1806

MARCHANDS QUINCAILLIERS

EN GROS ET EN DETAIL.

FOURNISSEURS ORDINAIRES

DU CLERGE, DES FABRIQUES, DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES ET DES MAISONS D'EDUCATION

QUICKCURE Lamentations des Bicyclistes

Le bicycliste dont le sac contient autre chose que les outils nécessaires pour réparer sa machine, est un sage, car il peut tout aussi bien s'écarter de la route qu'endommager son pneu, et il est même plus sujet à se blesser qu'à briser sa machine.

est le remède par excellence pour ces blessures accidentelles. Chaque pot de Quickcure est accompagné de charpie. Faites vous-même votre emplâtre, appliquez-le sur la blessure, et Quickcure fera le reste, adroitement, rapidement et sans la moindre douleur.

Chez tous les pharmaciens, 25c. 50c. et \$1.00. THE QUICKCURE COMPANY, LTD. QUEBEC, CAN.

Vente Annuelle! Escompte Spécial

15 p.c. d'escompte sur... 20 p.c. d'escompte sur... 25 p.c. d'escompte sur... 40 p.c. d'escompte sur...

Pharmacie St-Roch

VIN A LA CREOSOTE DE HETRE PURE

A LA GENTIANE ET NOIX VOMIQUE

J.-B. MORIN

Contre les maladies des Voies respiratoires, Asthme, Toux, Bronchites, Catarrhes et Consommation.

Voici le froid d'automne venu et avec lui les Rhumes, Catarrhes, Bronchites et l'Asthme; ces maladies négligées deviennent bientôt chroniques, amènent l'épuisement, et sont souvent hélas! suivies de la consommation pulmonaire avec ses crachements de sang, ses transpirations nocturnes, etc.

Nous offrons aujourd'hui à cette classe de malades une nouvelle préparation qui renferme tous les médicaments capables de combattre les différents symptômes de ces maladies: Il est en effet reconnu par tous les médecins qu'aucun médicament n'égale en efficacité la Crésote de Hêtre contre la Toux, Rhume, Bronchite, Catarrhe, Crachements de sang et les expectorations abondantes de la consommation. Pour en augmenter les bons effets nous avons ajouté de la Gentiane et de la Noix Vomique, qui, unies au Vin et à la Glycérine, ouvrent l'appétit, stimulent la digestion, fortifient le système nerveux et améliorent la constitution générale du patient. Soignez donc au début les rhumes dont vous souffrez. N'attendez pas qu'ils deviennent trop rebelles, prenez le Vin à la Crésote de Hêtre pure combinée à la Gentiane et à la Noix Vomique et vous serez bientôt guéris de toutes ces affections qui assez souvent deviennent graves.

En vente dans toutes les pharmacies.

DEPOT GENERAL: J.-B. MORIN PHARMACIENS-CHIMISTES

RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH, QUEBEC, CANADA

A LOUER

Logement, 231, rue Fleurie, 1er étage. Logement, 231, rue Fleurie, 2me étage. Logement, 235, rue Fleurie, 3me étage. Logement, 14, rue Dorchester, 3e étage.

A LOUER OU A VENDRE

Ce magnifique hôtel, connu sous le nom de "L'Événement", est à louer ou à vendre. Situé au 231, rue Fleurie, à Québec. Très bien situé, le plus beau de la ville. Très confortable, très agréable. La cuisine est très moderne. Conditions spéciales. S'adresser à M. L. V. DUMAIS, 23

Abandon des Affaires

Seulement que pour Quelques Semaines encore

25 A 50 P. C.

BEHAN BROS

P. S. - Toute personne ayant des réclamations...

Nous avons le regret d'apprendre la mort de Mme Pierre McLeod...

Les funérailles ont eu lieu, ce matin, aux Trois-Rivières.

Comté de Champlain

Nouvelles politiques

Ste-Anne de la Péraie, 1er fév. On ne connaît pas encore ici la date de la prochaine élection dans notre comté.

Les conservateurs du comté sont très confiants dans l'issue de la prochaine lutte et sont prêts à rencontrer leurs adversaires.

M. Philippe Lafloche, de cette paroisse, vient de perdre quatre de ses enfants morts de la diphtérie.

La construction du pont sur la rivière avance rapidement.

Les citoyens de cette paroisse apprécient avec intérêt l'habileté avec laquelle le maître, M. le docteur Marotte, conduit cette affaire.

Les citoyens de cette paroisse sont indignés de la conduite que l'on tient à l'égard de M. Elzéar Lanouette, maître de poste.

L'on critique vivement la partialité dont on a fait preuve.

Ainsi, les rouges se gardent bien de toucher à M. Joseph Frigon, maître de poste de St-Prospère, qui s'est toujours montré avec une impartialité plus que louable.

C'est M. Luiger Jolin qui d'abord héberge l'inquisition rouge qui a ensuite transporté ses pénates chez un nommé Yvon, dont la spécialité est de transporter son fonds de collette de magasin en magasin, pour faire de la propagande politique.

Pendant la dernière lutte électorale, les libéraux promettaient que l'avoine et les grains d'une manière générale se vendraient plus cher et seraient ainsi un plus grand source de revenus pour nos cultivateurs.

Or c'est précisément le contraire qui arrive.

Depuis l'avènement de M. Laurier au pouvoir, les cultivateurs obtiennent un prix moindre qu'autrefois pour les grains.

Quant au blé, au pétrole et aux instruments aratoires, c'est toujours le même prix.

On s'en rappellera ici en temps et lieu.

Les producteurs de lait

La manière de faire les ensilages

Howick, 2.-La convention d'industrie laitière qui se tient à Huntingdon ces jours-ci a eu une très intéressante séance samedi après-midi.

M. Fisher a fait une longue étude de l'ensilage. Il a fait ressortir toute l'importance des silos et a affirmé aux cultivateurs présents que grâce à leur emploi, tous étaient capables de produire tout autant de beurre et d'autre bon beurre en hiver qu'en été.

La manière de faire les ensilages a été discutée longuement de même que la ventilation et l'éclairage des étables.

M. Fisher a aussi parlé de l'exportation du beurre et il ne serait pas surpris si l'an prochain cette exportation seule rapportait \$4,000,000 aux cultivateurs.

M. J. P. Brown voudrait que le gouvernement accordât une prime aux fabricants de beurre de première classe.

Ont été élus directeurs pour l'année courante :

MM. Robert Nees, Howick ; A. Muir, sr., Huntingdon ; Thomas Drysdale, Allan's Corners ; John Hunt, St-Louis de Gonzague ; Wm. Ogilvie, Howick ; Robert Roy, English River ; Edward McGowan, Ste-Marie ; James A. Durke, Hemmingford ; Thomas White, Huntingdon ; T. Guilford Beaudette, Valleyfield ; George L. Macfarlane, Elgin.

A la réunion du soir, MM. George Washington Stephens, E. W. McPherson, professeur Craig ont tour à tour adressé la parole.

Un canadien-français aventurier

M. Joseph Juneau

San Francisco, 1 fév. - M. Joseph Juneau, fondateur de la ville de Juneau, Alaska, a fourni la carrière la plus aventureuse de la côte du Pacifique.

Il est issu d'une race de fondateurs de villes. Son oncle, Solomon Juneau, a fondé Milwaukee, et quelques autres de ces parents se sont illustrés en colonisant le pays sur une distance de 4,000 milles.

M. Juneau est un canadien-français. Il est né à Montréal et il a passé 25 ans sur la côte du Pacifique. Quelques-uns de ses compatriotes ont aussi été avant lui de fameux chasseurs et "trappers" au service de la compagnie de la Baie d'Hudson et de l'American Fur Co.

Nouvelles de Montréal

Montréal, 1er février. - On annonce le départ pour l'Europe de trois religieux franciscains de Montréal, les RR. PP. Columban, supérieur, Fulcran et un autre.

Le R. P. Columban prendra part aux élections générales de l'Ordre. Quant au R. P. Fulcran, on dit qu'il restera en France.

Lady Aberdeen a fait avoir aux membres de l'Association Aberdeen, section de Montréal, qu'à l'occasion du 60e anniversaire de son règne, la reine Victoria désire voir se former une association de femmes destinée à soigner les malheureux et les malades.

Pour faire partie de cette organisation, les femmes devront avoir 30 ans, produire un certificat d'aptitude délivré par un bureau médical et s'engager pour trois ans. Un salaire de \$20 par mois leur serait assuré. L'association subsisterait au moyen de souscriptions volontaires.

Québec, 21 janvier, 1897.

J'ai acheté le Scotch Whiskey Sporting Blend et j'en suis très satisfait. C'est une excellente marque de Scotch et mes pratiques le demandent très souvent.

F. LÉTOURNEAU.

W. VINCENT

TAILLEUR

Rue de la Fabrique, 2e et 3e étages

La session fédérale

S'ouvrira le 11 mars prochain

Elle ne sera pas longue

Ottawa, 1.-A une séance du conseil des ministres la date de l'ouverture de la session fédérale a été fixée au 11 mars prochain.

Aujourd'hui ou demain sera publié un extra de la Gazette Officielle convoquant les chambres fédérales pour cette date.

On dit que la session ne sera pas longue, si M. Laurier se décide d'aller en Angleterre en juin prochain.

Le premier ministre est parti samedi soir pour aller travailler au succès de ses candidats dans East Simcoe et North Ontario.

La France et la Russie

La visite du comte Mouravieff à Paris

Londres, 2.-La visite à Paris du comte Mouravieff, grand du ministère des affaires étrangères de Russie, a beaucoup attiré l'attention de l'Europe et est généralement considérée comme ayant eu pour objet, dans l'intention du tsar, de démontrer une fois de plus l'existence de l'alliance franco-russe.

On a remarqué toutefois, dans quelques cercles, que les termes employés par M. Hanotaux, ministre des affaires étrangères de France, dans le toast qu'il a porté au comte Mouravieff étaient plus cérémonieux que ceux dont s'est servi le grand du ministère des affaires étrangères dans sa réponse.

Un incident amusant s'est rattaché à l'alliance franco-russe est le refus du comte russe de laisser entrer en Russie ses propriétés de MM. Coppée, Sully-Prudhomme et de Heredia, qui ont été écrites en l'honneur du tsar et du tsarine et recitées aux souverains lors de leur récent voyage à Paris.

M. de Heredia en est très allié, car son poème avait beaucoup plu à la tsarine. Le censeur a aussi interdit l'importation du livre de M. Henri Lapauze : De Paris au Volga, qui est absolument sympathique à la Russie.

Par le fait, les autorités russes ont fourni les documents sur lesquels sont basés plusieurs chapitres de ce livre.

La naissance en France

Paris, 1. - L'on commence à s'agiter ici sur les moyens à prendre pour rendre la paternité compulsoire.

L'Alliance Nationale qui a pour programme l'accroissement de la population de la France et dont le docteur Bertillon est l'âme dirigeante, a présenté au gouvernement une pétition qui recommande certaines mesures extrêmes.

Elle propose que les bourses publiques dans les écoles, les académies soient accordées dans les familles de trois enfants vivants, ainsi que les dépôts de talac, et que le nombre d'enfants soient pris en considération quand il s'agit de promotion dans le service public ou de régler le salaire des employés ; qu'enfin les emplois publics ne soient donnés, excepté quand ils exigent des qualifications tout à fait spéciales, qu'à des pères de famille qui auront plus de trois enfants.

Il y a quelques années, on a déjà adopté une loi en vertu de laquelle le septième enfant dans une famille est instruit et nourri aux frais de l'état.

COMTE DE WOLFE

M. J. A. Chicoine fait actuellement sa visite annuelle dans les différentes paroisses du comté de Wolfe.

Partout il constate que l'agriculture et la colonisation font des progrès très encourageants.

Grâce à l'ouverture de routes par le gouvernement dans les colonies nouvelles, les limites de la forêt vierge ne cessent de reculer.

Dans les endroits plus anciens, on remarque que la culture du sol est faite avec une intensité toujours croissante et une amélioration visible se fait sentir sur toute la ligne.

Les cercles agricoles et la lecture assidue du "Journal de l'Agriculture" exercent une salubre influence sur les idées.

En somme nos campagnes sont loin d'être stationnaires dans le chemin de la prospérité.

Un jugement important

Au 1er mars de l'année 1895, MM. Kearney frères, de Montréal, vendirent à MM. Leclaire et Letellier, de Québec, 62,601 livres de thé pour le montant de \$10,016.24.

MM. Kearney frères ont pris une action en recouvrement de la somme de \$1,829.25, balance sur facture. Les MM. Leclaire et Letellier ont allégué pour leur défense que la vente n'avait pas été conclue au prix moyen de 16cts, tel que porté sur la facture, mais à ceux portés sur les échantillons qui leur avaient été fournis.

Les plaignants ont allégué la vente conclue, envoyèrent leur facture aux débiteurs, portant mention de vente à 16cts par le total de \$10,016.24. Ceux-ci acceptèrent trois traites en ac-compte et refusèrent la dernière, prétendant que les prix de la vente étaient au lieu de la moyenne 16cts, 10, 12, 13, 14, 16, 20, 22e livre.

La cour Supérieure décida que les débiteurs, ayant reçu la facture au prix moyen de 16cts avait arrivé des marchandises, avaient eu le temps de l'examiner et de s'en rendre compte. En outre, la dite facture est restée en leur possession du février à août sans objection de leur part.

En conséquence, la facture devait être considérée comme conclue dans les termes mêmes du contrat de vente. Pour cette raison, la cour condamna les débiteurs à payer la balance de \$1,829.25. Cette décision fut renversée par la cour du Banc de la Reine, mais vient d'être confirmée par la cour Supérieure, avec frais aux défendeurs.

SOYEZ HEUREUX ET CONTENTS

Pour être heureux vous devez manger un peu de ce qui est bon.

Le "Wyeth's Liquid Malt Extract" vous facilitera votre digestion et vous permettra d'acquiescer des forces ; vous vous sentirez mieux généralement.

Québec, 21 janvier, 1897.

F. LÉTOURNEAU.

Imperial Steam Laundry

(Blanchisserie à Vapeur)

Linge pris et porté à domicile

BUREAU 70, 72, 74, rue St-Valier

E. NICKEL, GERANT.

COQUELUCHE!

Le Nouveau Remède pour la Guérison de la Coqueluche

A. MARTINEAU, Pharmacien, St-Sauveur, Québec, 31 décembre 1896

Permettez que je vous dise combien le vous suis reconnaissant et combien j'ai en estime votre COQUELUCHE, qui a si bien et en si peu de temps guéri mes enfants atteints de la coqueluche.

Tout à vous, J. B. Proulx, Gardien de la paix, No. 58, rue Ste-Catherine, St-Sauveur, Québec

Chez tous les Pharmaciens, 25 cts.

Dépot : A. MARTINEAU, pharmacien, 75, rue St-Valier, St-Sauveur, 24 oct-31

Nous amons tous la viande hachée. Plusieurs l'emploieraient s'ils n'avaient le trouble de la faire. Mais pourquoi la préparer soi-même ? Vous pouvez vous procurer la

Viande Hachée Anglaise de Laing

prête à l'usage. Mise en canistres de 1 et 2 livres et en sacs de 5, 10, 20 et 25 livres et en barils. C'est la meilleure qualité, nous la garantissons. Demandez-la à votre détaillant, s'il ne l'a pas, laissez-nous le savoir, nous vous la procurerons.

The LAING Packing & Co. Ltd. MONTREAL.

T. N. CHASSE - Agent 50, RUE ST-PAUL, QUEBEC

Parfumerie LA CROIX ROUGE

LUBIN - Modèle de 75 cts pour...

ROGER & GALLET - Modèle de \$1.50

COQUELUCHE - Modèle de \$1.00

COQUELUCHE - Modèle de \$1.00

COQUELUCHE - Modèle de \$1.00

COQUELUCHE - Modèle de \$1.00

COQUELUCHE - Modèle de \$1.00

COQUELUCHE - Modèle de \$1.00

COQUELUCHE - Modèle de \$1.00

COQUELUCHE - Modèle de \$1.00

COQUELUCHE - Modèle de \$1.00

COQUELUCHE - Modèle de \$1.00

COQUELUCHE - Modèle de \$1.00

COQUELUCHE - Modèle de \$1.00

COQUELUCHE - Modèle de \$1.00

COQUELUCHE - Modèle de \$1.00

COQUELUCHE - Modèle de \$1.00

COQUELUCHE - Modèle de \$1.00

COQUELUCHE - Modèle de \$1.00

COQUELUCHE - Modèle de \$1.00

COQUELUCHE - Modèle de \$1.00

COQUELUCHE - Modèle de \$1.00

COQUELUCHE - Modèle de \$1.00

COQUELUCHE - Modèle de \$1.00

COQUELUCHE - Modèle de \$1.00

COQUELUCHE - Modèle de \$1.00

COQUELUCHE - Modèle de \$1.00

COQUELUCHE - Modèle de \$1.00

COQUELUCHE - Modèle de \$1.00

COQUELUCHE - Modèle de \$1.00

COQUELUCHE - Modèle de \$1.00

COQUELUCHE - Modèle de \$1.00

COQUELUCHE - Modèle de \$1.00

COQUELUCHE - Modèle de \$1.00

COQUELUCHE - Modèle de \$1.00

COQUELUCHE - Modèle de \$1.00

COQUELUCHE - Modèle de \$1.00

COQUELUCHE - Modèle de \$1.00

COQUELUCHE - Modèle de \$1.00

COQUELUCHE - Modèle de \$1.00

COQUELUCHE - Modèle de \$1.00

COQUELUCHE - Modèle de \$1.00

COQUELUCHE - Modèle de \$1.00

COQUELUCHE - Modèle de \$1.00

COQUELUCHE - Modèle de \$1.00

COQUELUCHE - Modèle de \$1.00

COQUELUCHE - Modèle de \$1.00

COQUELUCHE - Modèle de \$1.00

COQUELUCHE - Modèle de \$1.00

COQUELUCHE - Modèle de \$1.00

COQUELUCHE - Modèle de \$1.00

COQUELUCHE - Modèle de \$1.00

COQUELUCHE - Modèle de \$1.00

COQUELUCHE - Modèle de \$1.00

COQUELUCHE - Modèle de \$1.00

COQUELUCHE - Modèle de \$1.00

COQUELUCHE - Modèle de \$1.00

COQUELUCHE - Modèle de \$1.00

COQUELUCHE - Modèle de \$1.00

COQUELUCHE - Modèle de \$1.00

COQUELUCHE - Modèle de \$1.00

COQUELUCHE - Modèle de \$1.00

COQUELUCHE - Modèle de \$1.00

COQUELUCHE - Modèle de \$1.00

COQUELUCHE - Modèle de \$1.00

COQUELUCHE - Modèle de \$1.00

COQUELUCHE - Modèle de \$1.00

COQUELUCHE - Modèle de \$1.00

COQUELUCHE - Modèle de \$1.00

COQUELUCHE - Modèle de \$1.00

COQUELUCHE - Modèle de \$1.00

COQUELUCHE - Modèle de \$1.00

COQUELUCHE - Modèle de \$1.00

COQUELUCHE - Modèle de \$1.00

COQUELUCHE - Modèle de \$1.00

COQUELUCHE - Modèle de \$1.00

COQUELUCHE - Modèle de \$1.00

COQUELUCHE - Modèle de \$1.00

COQUELUCHE - Modèle de \$1.00

COQUELUCHE - Modèle de \$1.00

COQUELUCHE - Modèle de \$1.00

COQUELUCHE - Modèle de \$1.00

COQUELUCHE - Modèle de \$1.00

COQUELUCHE - Modèle de \$1.00

COQUELUCHE - Modèle de \$1.00

LA MANUFACTURE DE P. VALLIERE

OFFRE SES MEUBLES

A des prix qui défient toute compétition

Jimbo en canne \$5.00

Commode \$7 à \$10

Bergère en Dames \$3.00

Bergère en Dames \$3.00

Bergère en Dames \$3.00

Bergère en Dames \$3.00

Bergère en Dames \$3.00

Bergère en Dames \$3.00

Bergère en Dames \$3.00

Bergère en Dames \$3.00

Bergère en Dames \$3.00

Bergère en Dames \$3.00

Bergère en Dames \$3.00

Bergère en Dames \$3.00

Bergère en Dames \$3.00

Bergère en Dames \$3.00

Bergère en Dames \$3.00

Bergère en Dames \$3.00

Bergère en Dames \$3.00

Bergère en Dames \$3.00

Bergère en Dames \$3.00

Bergère en Dames \$3.00

Bergère en Dames \$3.00

Bergère en Dames \$3.00

Bergère en Dames \$3.00

Bergère en Dames \$3.00

Bergère en Dames \$3.00

Bergère en Dames \$3.00

Bergère en Dames \$3.00

Bergère en Dames \$3.00

Bergère en Dames \$3.00

Bergère en Dames \$3.00

Bergère en Dames \$3.00

Bergère en Dames \$3.00

Bergère en Dames \$3.00

Bergère en Dames \$3.00

Bergère en Dames \$3.00

Bergère en Dames \$3.00

Bergère en Dames \$3.00

Berg

AVIS IMPORTANT A NOS ABONNES

Depuis quelques jours, il nous arrive un grand nombre de lettres de nos abonnés qui nous demandent si nous avons reçu les souscriptions qu'ils nous ont envoyées comme prix de leur abonnement.

L'ADMINISTRATION.

Ils demandent quartier

M. Laurier a accepté l'invitation du gouvernement anglais d'aller fêter le jubilé de la Reine à Londres.

Mais en même temps, les dépêches annonçant que le gouvernement essaiera de faire une session courte. Et comme cela se fait à deux on tentera un compromis avec l'opposition.

Tout cela nous paraît être le programme d'un gouvernement sans politique arrêtée et qui a peur d'aborder les grandes questions qui intéressent le pays.

Nous voulons bien que le premier ministre représente le Canada aux fêtes du Jubilé de la reine. Il y va de l'intérêt du pays. Peut-être qu'un contact des hommes d'état anglais M. Laurier acquerra-t-il plus de netteté et plus de caractère.

Enfin, lors même que M. Laurier partirait, la session peut se continuer. A la dernière session, MM. Fielding, Dobbell et Tarte conduisaient aussi souvent que le premier ministre, même lorsque celui-ci était en chambre.

Nos miliciens en Angleterre

Les premiers ministres des colonies sont invités à se faire escorter d'un détachement de milice durant leur séjour à Londres.

Nos miliciens seront-ils armés de fusils nouveaux? Alors, M. Laurier répéterait-il à la reine ou au gouvernement anglais toutes les dénégations de ses amis durant les dernières élections contre l'achat d'armes perfectionnées pour nos militaires.

L'élection de St-Boniface pour remplir la vacance créée par la démission de M. Prudergast, est fixée au 20 février courant.

Une dépêche au Soleil dit: L'honorable Monsieur Marchand, accompagné de MM. Deschênes et Tessier, visiteront les clubs libéraux de cette ville.

Il n'y a pas huit jours, le Soleil disait que la visite du premier ministre aux clubs politiques de Montréal était ridicule.

Une petite perfidie demasquee

Nous lisons dans le Soleil d'hier: M. T. Rochon, du Ralliement, a consulté Mgr Routhier pour savoir s'il pourrait accepter la position d'inspecteur d'écoles au Manitoba que lui offrait M. Greenway.

Cela n'a l'air de rien, mais le lecteur reste avec l'idée que Mgr Routhier approuve la trahison Laurier.

Mais ce qui concerne Mgr Routhier est absolument faux. Voici ce que dit le Ralliement: "Or, ce qui concerne Monsieur Routhier dans cet entrefilet est absolument faux.

Encore une petite perfidie de l'Electeur-Soleil.

Le plus étonnant dans tout cela c'est qu'un journal aussi menteur et aussi caustique puisse vivre huit jours.

Un certificat s'il vous plait

L'honorable M. Laurier s'est fait décorer le titre de "bon catholique" par le "Herald" de Boston, s'il vous plait.

Mgr Duhamel malade

Le vénéré prêtre ne peut quitter sa chambre.

Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa, est malade depuis quelques jours. Le digne prêtre n'a pu quitter sa chambre.

Les paroles d'un chef libéral

TOUT OU RIEN

L'honorable M. Geoffrion, aujourd'hui membre du cabinet Laurier, expliquait à ses électeurs le vote qu'il donnait, il n'y a pas encore un an, contre la loi réparatrice.

"Il déclare que ce n'est qu'après avoir longuement étudié la question qu'il a donné son vote. Il faut aux libéraux français beaucoup de courage pour avoir voté comme ils l'ont fait; mais en agissant comme ils l'ont fait, ils ont eu cet air de patriotisme; ils ont voulu empêcher le gouvernement de commettre une injustice à l'égard de la minorité.

"Supposiez, dit M. Geoffrion, que l'un d'entre vous hérite d'une terre et que pendant son absence, un étranger vient en prendre possession. A son retour, l'étranger dépossède l'adresse aux tribunaux pour faire évacuer l'intrus. Que diriez-vous si les juges qui ont été présumés de rendre pleine et entière justice, déclarent au véritable propriétaire: 'C'est vrai; la terre vous appartient; c'est indubitable, mais nous ne pouvons vous en donner que la moitié; l'intrus a de grosses influences à faire jouer, de sorte que nous ne pouvons le chasser entièrement.

"Serait-ce là rendre justice? Evidemment non. Eh! bien, le gouvernement a voulu agir de la même manière à l'égard de la minorité catholique de Manitoba et nous, les libéraux, nous avons dit non. Nous avons proclamé avec Mgr Langevin: 'Tout ou rien.' La plénitude de nos droits ou rien." Telle est la portée du vote que nous avons donné, et si mes électeurs, à moi, n'en sont pas satisfaits, ils ont à leur disposition une admirable ressource, c'est de me renvoyer chez moi. Ils ne le feront pas cependant; car j'ai la conscience de n'avoir accompli maintenant un grand devoir, et j'ai la confiance que mes électeurs le comprendront aussi.

Avec Mgr Langevin, dit M. Geoffrion, nous avons proclamé: TOUT OU RIEN. LA PLENITUDE DE NOS DROITS OU RIEN.

Le gouvernement Laurier se refusant de nous accorder la plénitude de nos droits, fait observer le "Manitoba". M. Geoffrion ne nous donne rien; mais garde son titre de ministre, qui paraît être pour lui d'une plus grande importance qu'un règlement juste et équitable de la question scolaire.

BEURRE ET FROMAGE

Le gouvernement provincial, dit la "Press" a fait faire un grand pas dans la direction du progrès à l'industrie laitière, encore tout récemment, en adressant aux commerçants de provisions, exportateurs, et en général à tous les intéressés, un questionnaire très détaillé portant sur les qualités et les défauts de notre beurre et de notre fromage.

L'ensemble des réponses, collationnées avec discernement, devra être de nature à aider considérablement les inspecteurs et les fabricants, qui sauront de quel côté diriger leurs études. Actuellement, l'opinion publique se trouve en présence de deux autorités: le commerce qui dit: Vos beurres et vos fromages ont des défauts qui ne me permettent pas de les payer au plein prix du marché; et les fabricants, soutenus par les inspecteurs, qui répondent: Nos beurres et nos fromages sont de première qualité et égaux à ceux d'Ontario; la dépréciation que vous en faites est à tout fait gratuite et ne répond qu'à un préjugé du marché anglais, soigneusement entretenu par vos soins.

Au moyen de l'enquête faite par le questionnaire en question, le commerce sera forcé de préciser les défauts, de les localiser, d'indiquer les remèdes et de signaler aussi les localités qui fabriquent d'une manière parfaite. De leur côté, les fabricants pourront se rendre un compte exact de ce que le marché demande pour trouver un article parfait; et ils s'apercevront probablement que leurs idées et celles du commerce ne sont pas absolument d'accord sur certains points. Et comme, en fin de compte, c'est le commerce qui paie, les beurriers et les fromagers pourront modifier leurs vues de manière à les mettre d'accord avec celles des acheteurs.

Le questionnaire en question nous paraît avoir été établi par quelqu'un qui connaît à fond la matière et qui est au courant des détails de la vente aussi bien que de ceux de la fabrication. Nous espérons que les réponses seront nombreuses, explicites et concluantes.

4 ans de pénitencier

Montréal, 1er.—Un nommé Isaac Montfort a été condamné ce matin à 4 ans de pénitencier pour plusieurs vols commis au préjudice des marchands de cette ville.

McKinley et ses futurs ministres

Un démocrate au nom des appels

Canton, Ohio, 2.—D'après toutes les informations, M. McKinley a complété la formation de son cabinet. Toutefois il se peut qu'il survienne des changements d'ici au 4 mars dans la liste de ceux à qui il a confié des portefeuilles, bien que cela ne soit pas probable.

Cette liste sera soumise au Sénat le lendemain de l'installation de M. McKinley, c'est-à-dire le 5 mars. Les personnes les plus dans les confidences du nouveau président ne seront pas connaître les noms des élus avant qu'il en ait donné l'ordre officiel, mais tout fait prévoir que le nouveau cabinet sera composé ainsi:

Secrétaire d'Etat, John Sherman, de l'Ohio. Secrétaire de la marine, John D. Long, de Massachusetts. Secrétaire du trésor, Lyman J. Gage, de l'Illinois. Secrétaire de la guerre, le général Russell A. Alger, du Michigan. Procureur-général, Nathan Geff, de la Virginie Occidentale. Secrétaire du Intérieur, Jos. McKenna, de la Californie. Secrétaire de l'Agriculture, James B. Wilson, de l'Iowa. Directeur général des postes, encore inconnu de tout le monde.

Le capt. Sinclair élu

Londres, 1er.—Le résultat de l'élection de Fort-Saïre, qui a eu lieu samedi, a été l'élection du capt. Sinclair, ex-secrétaire du gouvernement général du Canada, par 5,123 voix contre 4,965 voix données à son adversaire.

SEPT VICTIMES

De deux désastreuses conflagrations

Hoboken, N. Y., 1er.—Deux désastreuses incendies, dont l'un s'est déclaré à 11 heures 30 samedi soir et l'autre à 8 heures, hier matin, ont causé la mort de sept personnes et jeté trente familles sur le pavé. Dans une maison à trois étages et six personnes ont perdu la vie. Mme Nellie Schoeder, âgée de 40 ans et ses cinq enfants, Charles Schoeder, le chef de la famille, était à jouer aux cartes près de chez lui, alors que sa femme et ses enfants brûlaient.

Le second incendie s'est déclaré à 8 heures hier matin dans une bâtisse à cinq étages, au No 165 de la 14ème rue. Mabel Mangels, âgée de 8 ans, a péri dans les flammes.

LES ESPAGNOLS

Madrid, 1er.—La Epoca dit que le général Azconaga, ministre de la guerre, a donné à entendre au cours d'une conversation qu'un arrangement avec les rebelles cubains tendant à la cessation des hostilités à Cuba pourrait bien être conclu très prochainement.

Les journaux de Madrid entretiennent l'espoir que la visite du ministre des Etats Unis, M. Taylor, au duc de Tetuan, ministre des Affaires Etrangères aura un résultat important en ce sens qu'elle a eu pour objet la situation à Cuba.

POUR WASHINGTON

Ottawa, 2 février.—Sir Richard Cartwright et Phou L. H. Davies partiront demain probablement pour Washington, en mission officielle.

Les contestations

A East Queen, East Prince et London

Le libéral de Saskatchewan donne sa démission

Charlottetown, 2.—La contestation de l'élection de M. Martin, député conservateur de East Queen's, Ile du Prince-Edouard, a été renvoyée samedi, le tribunal ayant refusé d'accorder de nouveaux délais au requérant. La contestation de East-Prince contre M. Yeo, député libéral, a subi le même sort.

St-Jean, N.-B., 2.—La contestation d'élection de M. Hale, député de Carleton, a aussi été renvoyée samedi, par le juge Landry, qui n'a pas voulu étendre les délais requis par le requérant.

Winnipeg, 2.—M. Davis, candidat libéral élu à l'élection partielle de Saskatchewan a, dit-on, démissionné plutôt que de laisser la contestation prise contre lui par M. McPhail, son adversaire, suivre son cours. M. McPhail est aussi libéral.

Ensevelie vivante

Une femme que l'on croyait morte se lève sur sa couche

Ottawa, 2.—Une vieille femme que l'on dit contenale a été trouvée, l'autre jour, gisant sur la route de Cauley. Elle venait de visiter à pied une voisine. On la crut morte, on l'ensevelit et on l'exposa dans la chambre mortuaire. Mais il paraît qu'elle n'était qu'engourdie par le froid; elle se leva sur sa couche au milieu de la nuit, au grand effroi des assistants.

L'INSURRECTION CUBAINE

La Havane, 2.—Dans un engagement qui a eu lieu à Jaula, province de Pinar del Rio, entre les troupes du colonel San Martin et les insurgés, ceux-ci ont laissé sur le terrain huit cadavres, une certaine quantité d'armes, une bannière et plusieurs documents importants. Les Espagnols ont eu cinq hommes tués.

Une dépêche de Matanzas annonce que le chef insurgé Barroso, ainsi que trente deux hommes se sont rendus avec armes et bagages.

Vingt insurgés ont été tués dans différents combats qui ont eu lieu récemment dans les provinces de la Havane et de Matanzas.

Le comte Mouravieff à Berlin

Berlin, 2.—Un dîner a été donné à l'ambassade de Russie en l'honneur du comte Mouravieff, gérant du ministère des affaires étrangères de Russie, qui est en ce moment à Berlin. Le baron Marschall de Bieberstein, ministre des affaires étrangères en Allemagne, et d'autres hommes d'Etat assistaient à ce dîner, après lequel, au lieu une réception du corps diplomatique. Le comte Mouravieff a été invité pour demain à un dîner offert par le chancelier de l'Empire, le prince Hohenlohe. Ensuite le comte ira à Kiel et sera reçu lundi en audience par l'empereur Guillaume.

Penible accident

Trois bucherons écrasés

Springhill, 1er.—Tandis que trois bucherons se reposaient près d'un arbre qu'ils achevaient de scier, l'arbre s'est abattu sur eux et les a écrasés. La mort a été instantanée.

Le jubile de la reine

Le projet de M. Chamberlain

New-York, 1.—M. Isaac Ford dit que l'auteur réel du projet d'inviter les premiers ministres des colonies à aller à Londres pour prendre part aux fêtes qui auront lieu n'est pas le ministre, mais bien M. Chamberlain.

Ce projet rencontre l'approbation populaire, surtout parce que des détachements de troupes coloniales accompagneront les premiers ministres et seront une puissante attraction.

Tous les autres projets étaient tout à fait ordinaires et n'ont pas frappé l'imagination de la masse. Beaucoup de visiteurs royaux sont venus et s'en sont allés pendant ce règne, mais jamais jusqu'ici aucun converti des colonies ne sont venus accompagnés de leur corps de garde. L'enthousiasme populaire est cependant un peu refroidi par la menace de la présence possible de l'Empereur Guillaume d'Allemagne aux fêtes du Jubilé. Quelques personnes annoncent que le député de West Birmingham, le très honorable Joseph Chamberlain, sera créé duc à la fin des fêtes.

Le capt. Sinclair élu

Londres, 1er.—Le résultat de l'élection de Fort-Saïre, qui a eu lieu samedi, a été l'élection du capt. Sinclair, ex-secrétaire du gouvernement général du Canada, par 5,123 voix contre 4,965 voix données à son adversaire.

SEPT VICTIMES

De deux désastreuses conflagrations

Hoboken, N. Y., 1er.—Deux désastreuses incendies, dont l'un s'est déclaré à 11 heures 30 samedi soir et l'autre à 8 heures, hier matin, ont causé la mort de sept personnes et jeté trente familles sur le pavé. Dans une maison à trois étages et six personnes ont perdu la vie. Mme Nellie Schoeder, âgée de 40 ans et ses cinq enfants, Charles Schoeder, le chef de la famille, était à jouer aux cartes près de chez lui, alors que sa femme et ses enfants brûlaient.

Le second incendie s'est déclaré à 8 heures hier matin dans une bâtisse à cinq étages, au No 165 de la 14ème rue. Mabel Mangels, âgée de 8 ans, a péri dans les flammes.

LES ESPAGNOLS

Madrid, 1er.—La Epoca dit que le général Azconaga, ministre de la guerre, a donné à entendre au cours d'une conversation qu'un arrangement avec les rebelles cubains tendant à la cessation des hostilités à Cuba pourrait bien être conclu très prochainement.

Les journaux de Madrid entretiennent l'espoir que la visite du ministre des Etats Unis, M. Taylor, au duc de Tetuan, ministre des Affaires Etrangères aura un résultat important en ce sens qu'elle a eu pour objet la situation à Cuba.

POUR WASHINGTON

Ottawa, 2 février.—Sir Richard Cartwright et Phou L. H. Davies partiront demain probablement pour Washington, en mission officielle.

Les contestations

A East Queen, East Prince et London

Le libéral de Saskatchewan donne sa démission

Charlottetown, 2.—La contestation de l'élection de M. Martin, député conservateur de East Queen's, Ile du Prince-Edouard, a été renvoyée samedi, le tribunal ayant refusé d'accorder de nouveaux délais au requérant. La contestation de East-Prince contre M. Yeo, député libéral, a subi le même sort.

St-Jean, N.-B., 2.—La contestation d'élection de M. Hale, député de Carleton, a aussi été renvoyée samedi, par le juge Landry, qui n'a pas voulu étendre les délais requis par le requérant.

Winnipeg, 2.—M. Davis, candidat libéral élu à l'élection partielle de Saskatchewan a, dit-on, démissionné plutôt que de laisser la contestation prise contre lui par M. McPhail, son adversaire, suivre son cours. M. McPhail est aussi libéral.

Ensevelie vivante

Une femme que l'on croyait morte se lève sur sa couche

Ottawa, 2.—Une vieille femme que l'on dit contenale a été trouvée, l'autre jour, gisant sur la route de Cauley. Elle venait de visiter à pied une voisine. On la crut morte, on l'ensevelit et on l'exposa dans la chambre mortuaire. Mais il paraît qu'elle n'était qu'engourdie par le froid; elle se leva sur sa couche au milieu de la nuit, au grand effroi des assistants.

L'INSURRECTION CUBAINE

La Havane, 2.—Dans un engagement qui a eu lieu à Jaula, province de Pinar del Rio, entre les troupes du colonel San Martin et les insurgés, ceux-ci ont laissé sur le terrain huit cadavres, une certaine quantité d'armes, une bannière et plusieurs documents importants. Les Espagnols ont eu cinq hommes tués.

Une dépêche de Matanzas annonce que le chef insurgé Barroso, ainsi que trente deux hommes se sont rendus avec armes et bagages.

Vingt insurgés ont été tués dans différents combats qui ont eu lieu récemment dans les provinces de la Havane et de Matanzas.

Le comte Mouravieff à Berlin

Berlin, 2.—Un dîner a été donné à l'ambassade de Russie en l'honneur du comte Mouravieff, gérant du ministère des affaires étrangères de Russie, qui est en ce moment à Berlin. Le baron Marschall de Bieberstein, ministre des affaires étrangères en Allemagne, et d'autres hommes d'Etat assistaient à ce dîner, après lequel, au lieu une réception du corps diplomatique. Le comte Mouravieff a été invité pour demain à un dîner offert par le chancelier de l'Empire, le prince Hohenlohe. Ensuite le comte ira à Kiel et sera reçu lundi en audience par l'empereur Guillaume.

Penible accident

Trois bucherons écrasés

Springhill, 1er.—Tandis que trois bucherons se reposaient près d'un arbre qu'ils achevaient de scier, l'arbre s'est abattu sur eux et les a écrasés. La mort a été instantanée.

Faits Divers

JAMBE FRACASSÉE

Un jeune enfant âgé de quatre ans, fil de M. Trefle Gagnon, de Chicoutimi, a vu le malheur de se casser une jambe, en sortant de la maison.

FAVEUR OBTENUE

M. le rédacteur.—Veuillez donc avoir l'obligeance de publier dans votre journal que par l'intercession de l'Enfant-Jésus, M. Gagnon de Prigue j'ai obtenu une grande faveur.

PRENEZ GARDE

Prenez garde à ceux qui vous offrent des contrefaçons en vous disant: c'est vendue par ce moyen, toutes sortes de remèdes infâmes sur la réputation du Pain Killer. Soyez certain que vous avez le véritable Pain Killer. Grandes bouteilles à des prix populaires.

CONSTRUCTION

M. F. Sautier, teneur de livres de la maison G. Rochette, fait construire un immeuble de deux étages rue Charost.

UN HERITAGE

M. L. P. Brodeur, député de Rouville, est parti pour St-François, en compagnie de M. Hamel, de Ste-Hilaire, recueilli la succession du frère de celui-ci décédé subitement dans la capitale de la Californie, l'autome dernier. Cet héritage s'éleva à une dizaine de mille dollars.

MORT SUCITE EN MER

Toussaint Lafauce, ouvrier, âgé d'environ 50 ans, est mort subitement à 1 heure hier l'après-midi, au coin des rues Craig et St-Gabriel, Montréal.

FAILLITE

MM. Paradis et Jobin ont été nommés gardiens provisoires de la faillite Plamondon, restaurateur.

CHEVAL A L'ÉPOURTE

Le cheval de M. L. C. Leclerc a pris l'épourette à St-Roch; il a été arrêté par les charretiers du marché Jacques-Cartier, mais une partie de la voiture avait déjà été mise en pièces.

MORT DE DEUX ANCIENS EMPLOYÉS DE LACIE

Richelieu

Nous avons annoncé, déjà la mort de M. Norbert Rochette, le joyeux des pilotes de la Compagnie de navigation Richelieu et Ontario.

Un autre employé de la compagnie, M. Michael Sheridan, de Sorel, est décédé vendredi matin, à l'âge de 47 ans. M. Sheridan a été longtemps employé comme second mécanicien sur le vapeur Montréal et ensuite comme mécanicien en chef sur le vapeur Terrebonne, qu'il a quitté l'été dernier, pour cause de maladie.

LE REGISTREUR DE COMTE DE CHAMBLEY

Parmi les aspirants à la place de registraire du comté de Chambly, dont le titulaire, M. P. Hurtéau, vient de mourir, signalons: MM. Jacques Normand, autres fils de la Banque du Peuple; P. T. Lamare, cultivateur de Longueuil; T. DeGrosbois, cultivateur de Bourcherville et Alexandre Jodoin, avocat, de Montréal, et résidant à Longueuil.

CLUB UNION

Demain soir, mercredi, à huit heures, il y aura réunion des membres du club Union pour considérer la question de l'amendement de la constitution du club pour la nomination de deux gouverneurs.

DEUX PUGILISTES A QUÉBEC

Les pugilistes Hall et Slavin qui n'ont pu donner une représentation de pugilat à Montréal, en ayant été empêchés par les autorités, sont arrivés en promenade à Québec aujourd'hui. Ils ont l'intention de donner une exhibition de boxe ici.

LA PILLE EMPISONNÉE

L'autopsie du cadavre de la malheureuse fille Marie Grondin, qui s'est empoisonnée, a été faite ce matin, à la Morgue. L'enquête du coroner a lieu demain matin à 9 heures.

GÉRÉON OBTENU

New-York, 27 décembre.—L'hiver dernier, ma vue était tellement mauvaise par l'excès du travail à la lumière électrique, que je fus obligé de consulter un spécialiste. Il ne me fit aucun bien et déclara ma vue incurable. Je certifie que des prières faites au monastère du Précieux-Sang à St-Hyacinthe en ma faveur, m'a guérie. Votre obligé et abonné.

J. Roy, St-Anselme, Dorchester.

Ouvrages

EN VENTE A LA

Librairie Montmorency-Laval

POUVANT SERVIR AUX

Bibliothèques Paroissiales

—Le général de Soins, 1 v. in-8. \$1.20

—Histoire de Mme Duchesne, 1 v. in-8. 75

BEAUCHESSNE, Louis XVII, 2 v. in-12. 2.50

—Via de Mme Elizabeth, 2 v. in-12 2.50

BOUQUIN, manuel de la bonne compagnie, 1 v. in-12. 50

BOUGAUD, Histoire de Ste-Clotilde, 2 v. in-12. 2.00

—Histoire de la B. Marguerite Marie, 1 v. in-12. 1.00

—His oïre de Ste-Monique, 1 v. in-12. 1.00

—Capitaine Auguste Marceau, 2 v. in-12. 1.75

CHOCARNE, Histoire du R. P. Lacordaire, 2 v. in-12. 1.25

—CRAVEN, (Mlle de) Recueil d'une fleur, 2 v. in-12. 1.00

—Renaissances, 1 v. in-12. 1.00

—La sœur Nathalie, 1 v. in-12. 1.00

—Une année de Méditations, 1 v. in-12. 1.00

—Eliane, 2 v. in-12. 1.50

—Anne Severin, 1 v. in-12. 1.00

—Fleurbaey, 2 v. in-12. 1.50

—Le mot de l'Enigme, 2 v. in-12. 1.50

—La jeunesse de Fanny Kemble, 1 v. in-12. 1.00

—Le comte de Montalambert, 1 v. in-12. 50

—Le travail d'une âme, 1 v. in-12 50

—Lady Falkland, 1 v. in-12. 90

—Le père Damien, 1 v. in-12. 70

DARIGUAC, Histoire de Ste-Françoise-Xavier, 2 v. in-12. 1.50

—Histoire de Ste-Françoise d'Assise, 1 v. in-12. 75

FLEURIOT (Zénaïde), Tombée du Nord, 1 v. in-16. 50

—Raoul Daubry, 1 v. in-16. 50

—L'herbier de Kerguelan, 1 v. in-16. 50

—Reseda, 1 v. in-16. 50



3-TRAINS REGULIERS-3 COURSES SUR PATINS

DES CHAMPIONS DU MONDE

Des billets de première classe, seront vendus au prix d'un

SIMPLE BILLET POUR MONTREAL